

NOTES CONCERNANT LES POLYPLACOPHORES

(Suite),

PAR M. LE COMMANDANT PAUL DUPUIS,
DE L'ARMÉE BELGE.

ISCHNOCHITON CAMPBELLI Filhol.

Comme complément à ma première notice, où j'annonçais avoir retrouvé le type du *Lepidopleurus campbelli* Filhol, je dois ajouter, au point de vue synonymique, que M. TOM IREDALE avait déjà appelé cette espèce *Ischnochiton gryei* Filhol. Je n'ai pas trouvé, dans les collections du Muséum, le type du *Tonicia gryei*. Mais je dois faire remarquer que cette espèce suit, dans l'ouvrage de Filhol, le *Lepidopleurus campbelli* et que la synonymie que j'ai établie reste exacte et se complète comme suit :

- Ischnochiton campbelli* Filhol (*Lepidopleurus campbelli* Filhol, *Comptes rendus A. S.*, 1880, XCI, p. 1095)
- = *Tonicia gryei* Filhol (*Comptes rendus A. S.*, 1880, XCI, p. 1095).
- = *Lepidopleurus melanterus* de Rochebrune (*Bull. Soc. Philom. Paris*, 1883-84, p. 37).
- = *Ischnochiton parkeri* Suter (*Proc. mal. Soc.*, 1897, II, p. 186).
- = *Ischnochiton fulvus* Suter (*Journ. Mal.*, 1905, XII, part. IV, p. 66. — Iredale, *Trans. N. Z. Inst.*, 1907, XI, p. 373).
- = *I. gryei* Filhol (Iredale, *Proc. mal. Soc. Lond.*, IX, part. 2, 1910, p. 91).

ISCHNOCHITON LINEOLATUS Blainville.

Dans les *Proc. mal. Soc. London*, 1916, p. 94 et suivantes, M. TOM IREDALE (Misnamed Tasmanian Chitons) émet d'ingénieuses hypothèses au sujet de la rectification synonymique à apporter à quelques espèces, par exemple au sujet du *Chiton longicymba* Blainville (je suis d'accord avec lui sur ce point) et du *Chiton lineolatus* Blainville. Ici, les faits contredisent ses présomptions. D'après lui, le *Chiton lineolatus* Blainv. serait l'*Ischnochiton contractus* Pilsbry, 1895 et auct. (non Reeve, 1847). Or le type de DE BLAINVILLE, rapporté de l'île King par PÉRON et LESUEUR, n'est absolument pas cette espèce, mais bien le *Chiton crispus* Reeve, espèce à laquelle la description de DE BLAINVILLE s'applique d'ailleurs fort bien.

D'après IREDALE, le *Chiton crispus* typique serait de la Nouvelle-Galles du Sud, et les spécimens Sud-Australiens et Tasmaniens appartiendraient à une autre espèce, à laquelle il propose d'étendre le nom donné par SYKES à une variété de coloration (*I. crispus* Rve var. *decoratus* Sykes). Je n'ai pas de matériaux locaux suffisants pour me prononcer à ce sujet, mais il est certain que l'*Ischnochiton contractus* auct. n'est pas le *contractus* Rve, et n'est pas davantage le *lineolatus* Blainv. Celui-ci est l'*Ischnochiton* de l'Australie du Sud et de Tasmanie qui avait été considéré comme *I. crispus* Rve, et qu'IREDALE propose comme espèce distincte sous le nom d'*I. decoratus* Sykes.

L'*Ischnochiton contractus* auct. (non Rve) est donc une espèce à rebaptiser, et je propose, tout naturellement, de lui affecter le nom de *Ischnochiton Iredalei*. Quant au *crispus* Rve, il conservera son nom si l'espèce de la Nouvelle-Galles du Sud est distincte de celle de l'Australie du Sud. Sinon il tombe en synonymie de *lineolatus* Blainv. Dans la conjoncture où l'espèce du Sud serait bien établie, elle aurait le nom de *lineolatus* Blainv. et le *decoratus* de Sykes resterait comme variété de coloration. Dans aucun cas, le nom de *decoratus* Sykes ne peut être appliqué comme nom spécifique.

TONICIA CHILOENSIS Sowerby.

Cette espèce, décrite par SOWERBY (P. Z. S., 1832, p. 58), puis considérée par lui comme synonyme de *T. elegans* Frembly (*Conch. Ill.*, f. 13, 10, 29, 30) a été placée par PILSBRY (*Manual*, XIV, p. 199) comme synonyme douteux de *T. fastigiata* (Gray) Sowerby. PLATE croit avoir retrouvé l'espèce à Puerto Montt et à la Terre de Feu. Il la rapproche de *T. chilensis* Frembly, mais rien dans les caractéristiques qu'il donne ne me semble la séparer de *T. fastigiata* Sow. D'un autre côté, dans sa notice concernant le *T. fastigiata*, PLATE (*Fauna chilensis*, 1878, p. 176, suppl. du *Zool. Jahrb.*) confond manifestement avec le *T. fastigiata* le *T. Lebruni* Rochebrune. Il est donc probable que *T. chilensis*, comme THIBLE le fait prévoir en l'appelant espèce douteuse, n'est autre que le *T. fastigiata*.

Voici en effet les caractéristiques de *chilensis* d'après Plate (*l. c.*, p. 175-176) :

- a. Surface supérieure du manteau vert foncé, quand l'animal est vivant;
- b. Taille ne dépassant pas 70 millimètres ;
- c. Diagonale séparant l'aire centrale des aires latérales peu élevée, n'ayant de tubercules que chez les très jeunes exemplaires ;
- d. Striation longitudinale des aires centrales plus serrée et plus faible que chez le *chilensis*. Chez les petits exemplaires (25 millim.), les stries longitudinales sont couvertes de petits tubercules rapprochés ;

e. Couleur différente de *T. chilensis*, mais analogue à celle de la *fastigiata*.

D'autre part, pour la *fastigiata*, PILSBRY écrit :

a. Manteau brun foncé (PLATE constate que chez l'animal vivant il est gris-vert);

b. Taille, 54 millimètres (PLATE donne 60 millim.);

c. Diagonale basse ou obsolète;

d. Surface entière de l'aire centrale et des aires latérales couverte d'une fine granulation, les granules se soudant parfois en rides courtes devant la diagonale sur les côtés. Je crois que cette dernière phrase nous donne la clef du problème. J'ai en effet examiné des spécimens de différentes provenances. Parfois la granulation est très régulière. Parfois les granules forment sur les aires centrales des rides régulières, sinueuses, beaucoup plus fines et plus nombreuses que celle de *T. chilensis*. C'est sur des spécimens de *fastigiata* présentant cette disposition que PLATE a probablement cru pouvoir rétablir l'espèce de *T. chiloensis*.

CHITON MARQUESANUS Pilsbry.

Le Dr PILSBRY a décrit dans TRYON (*Manual of Conchology*, XIV, p. 170, 1892) une intéressante espèce de *Chiton*, le *Chiton marquesanus*, des îles Marquises, d'après un seul échantillon présenté à l'Académie de Philadelphie par Andrew GARRETT. J'ai retrouvé cette espèce dans la collection de M. DAUTZENBERG. Son spécimen provient de *Tahiti*. Je possède moi-même deux spécimens, de localité non déterminée, qui m'ont été cédés par M. GÉRET. Les trois spécimens qui m'ont ainsi passé sous les yeux présentent tous la même particularité, non signalée dans l'exemplaire de PILSBRY. Certaines des valves médianes ont leur plaque d'insertion bifissurée au lieu de monofissurée. A ce point de vue, le *Chiton marquesanus* forme donc une transition vers le groupe *Radsia* Gray. Cette particularité nous est déjà offerte par le *Chiton virgulatus* Sowerby, et, comme je l'annoncerai plus loin, par le *Chiton Lamyi* Dupuis.

PILSBRY indique comme nombre de fissures : valve antérieure, 21; valves centrales, 1 de chaque côté; valve postérieure, 25.

Un de mes échantillons me donne : valve antérieure, 23; valve postérieure, 21. La deuxième valve a deux fissures de chaque côté; la sixième, deux à droite, une à gauche; la septième, deux de chaque côté. Les autres valves sont normales, monofissurées de chaque côté.

Mes exemplaires sont plus grands que le type. L'un a 60 millimètres au moins (il est un peu contracté) sur 35 de large. L'autre a sa quatrième valve atteignant, sans le manteau, une largeur de 40 millimètres.

La sculpture des aires latérales est plus forte et moins régulière que ne l'indique la figure 98, pl. 36, de PILSBRY. En outre, les parties extérieures de l'aire centrale présentent des traces de sculpture, granulations ou rides irrégulières, très nettes sur un de mes deux exemplaires, presque absentes sur l'autre, et placées en lignes allant en divergeant vers l'avant et le dehors.

A l'intérieur, un seul de mes deux exemplaires présente des traces des taches obscures, pourprées, signalées par PILSBRY sous le sinus et les apophyses.

A part ces détails, la description de PILSBRY s'applique exactement aux exemplaires que j'ai examinés.

Mes deux exemplaires, de provenance indéterminée, correspondent parfaitement à celui de *Tahiti* de la collection DAUTZENBERG. Je ne doute pas de leur identité avec le *Ch. Marquesanus* Pilsbry. Mais des séries de *Tahiti* et des îles *Marquises* peuvent seules nous indiquer s'il y a concordance absolue avec variabilité égale dans les exemplaires des deux provenances, ou s'il y a des différences locales fixes.

ESPÈCES DU GENRE *CHONEPLAX* Carpenter.

PILSBRY, dans son *Manuel*, XV, p. 60, décrit deux espèces de *Choneplax* Carpentier : le *Ch. lata* Guilding et le *Ch. hastata* Sowerby; le premier, des Antilles, le second, de provenance inconnue. PILSBRY écrit, au sujet de cette dernière espèce : « Peut-être est-elle la forme jeune de *Ch. lata*, l'aspect pointu des valves étant dû à leur non-érosion; mais les fissures semblent plus fortement développées. »

Je possède parmi quatre spécimens de *Ch. lata*, des Antilles, un exemplaire à valves non érodées, à forte typique de *Ch. hastata*, et dans les plaques d'insertion duquel les fissures ne sont pas plus prononcées que chez le *Ch. lata* normal. L'hypothèse de PILSBRY est donc exacte, et le *Ch. hastata* n'est qu'un *Ch. lata* à valves non érodées à l'arrière.

CHITON MAURITIANUS Quoy et Gaimard.

Ayant sous les yeux le type de *Chiton mauritianus* Quoy et Gaimard, je m'aperçois que cette espèce, insuffisamment décrite, est identique au *Chiton rusticus* Deshayes. Or THIELE avait déjà établi (*Zoologica*, Stuttgart, 1909, p. 5) que *C. rusticus* Deshayes = *C. angusticostatus* Quoy et Gaimard (spécimen fortement érodé).

Dans l'ouvrage de QUOY et GAIMARD (*Voyage de l'« Astrolabe »*, III, p. 397 et 398, 1834), le *mauritianus* précède l'*angusticostatus*. C'est donc le nom de *mauritianus* qui doit être conservé.

La synonymie de l'espèce devient donc :

Chiton mauritanus Quoy et Gaimard = *C. angusticostatus* Q. et G. = *C. rusticus* Deshayes (*Moll. Réunion*, p. 39, pl. 6, f. 1-3).

CRYPTOPLAX LÆVIS Lamarck.

J'estime qu'il faut conserver ce nom donné par LAMARCK en remplacement de celui de *Cryptoplax Peroni* de Rochebrune.

En effet, un manuscrit de DE ROCHEBRUNE me fournit les indications suivantes :

« *Cryptoplax Lamarckii* Rochebrune in Mus. Paris, 1881.
= *Chitonellus lævis* Lamarck, *Anim. s. vert.*, éd. 1, t. VI, p. 317, 1819, et éd. 2, t. VII, p. 481 (non Pennant).

« Hab. Nouvelle Hollande. Mus. Paris. Types de PÉRON et LESUEUR.

« Le nom de *lævis* imposé par Lamarck ne peut être maintenu, car il fait double emploi. En 1776, PENNANT (*Brit. Zool.*, IV, pl. 36, f. 3) avait publié un *Chiton lævis* qui doit être conservé comme constituant une espèce parfaitement distincte; afin d'éviter toute confusion, nous proposons de désigner sous le nom de *Lamarckii* le type du genre que le premier il a fait connaître. »

Et plus loin :

« *Cryptoplax Peroni* Rochebrune, *Bull. Soc. Philom. Paris*, 1882.

« Hab. Nouvelle Hollande. Provient du voyage de PÉRON et LESUEUR.

« Cette espèce, confondue dans la collection du Muséum avec le *C. Lamarckii*, en diffère sous tous les rapports et mérite d'être distinguée. »

Résumons les faits : LAMARCK donne le nom de *Chitonellus lævis* à deux espèces de *Cryptoplax* confondues, provenant du voyage de PÉRON et LESUEUR.

DE ROCHEBRUNE nomme l'une *C. Lamarckii*, l'autre *C. Peroni*, sous prétexte que le nom spécifique est préoccupé. Or il reconnaît lui-même que le nom de *lævis* s'applique à deux espèces de genres différents, *Chiton* et *Chitonellus*. Il n'y a donc pas de double emploi, et le nom donné par LAMARCK doit être maintenu.

Or tous les spécimens nommés par DE ROCHEBRUNE *C. Lamarckii*, dans la collection du Muséum, appartiennent à l'espèce bien connue nommée auparavant *C. larvæformis* par DE BLAINVILLE.

Nous devons donc maintenir comme *Chitonellus lævis* Lamarck, ou actuellement *Cryptoplax lævis* Lamarck, la seule espèce qui reste, c'est-

à-dire *Cryptoplax Peroni* Rochebrune, le nom de *Peroni* tombant en synonymie.

Mon attention avait été attirée sur ce point par une lettre que m'adressait M. TOM IREDALE, du British Museum, et dans laquelle il soupçonnait la vérité, mais sans avoir eu la possibilité de remonter aux preuves.

TONICIA FONTAINEI de Rochebrune.

Je crois que personne n'a songé à examiner jusqu'à présent le Polyplacophore du Chili auquel DE ROCHEBRUNE a donné le nom de *Tonicia fontainei* (*Bull. Soc. Philom. Paris*, 1881-82, p. 193). THIELE avait déjà signalé que le *Tonicia Gaudichaudi* de Rochebrune (*Bull. Soc. Philom. Paris*, 1883-84, p. 35) était synonyme de *Ischnochiton punctulatissimus* Sowerby. Je n'ai donc pas été étonné de constater que le *Tonicia fontainei* était également un *Ischnochiton*. Il est d'ailleurs co-spécifique du *T. Gaudichaudi*. Les deux soi-disant espèces de *Tonicia* citées ci-dessus tombent donc en synonymie de *Ischnochiton granulosus* Frembly (= *I. punctatissimus* Sow.).

ISCHNOCHITON ROSEUS Sowerby.

Dans la description ou plutôt les descriptions qu'en donne PILSBRY (*Manual*, XIV, 1892, p. 113 et 114), il me semble y avoir des contradictions; en effet, page 113, il écrit, copiant CARPENTER: «Girdle imbricated with *minute*, solid, smooth scales, with bristles intercalated at the margin», et page 114: «The ligament has *stout*, *tall*, imbricate scales».

Il y a également des discordances quant à l'habitat. On aurait trouvé l'espèce à la fois à l'est et à l'ouest de l'Amérique du Sud.

J'attribue à l'espèce *roseus* Sow. un exemplaire de Bahia, concordant parfaitement avec la première description des écailles du manteau. La sculpture des aires latérales ressemble à celle du *Stenoplax producta* Reeve, des Antilles. Elle se prolonge sur la partie adjacente de l'aire centrale sous forme de sillons parallèles, s'interrompant brusquement mais semblant se continuer, beaucoup plus faibles, par des stries d'accroissement. L'ensemble de la sculpture de l'aire centrale semble donc formé de lignes concentriques, très faibles et transversales au milieu, longitudinales sur les côtés, où elles s'approfondissent brusquement un peu avant de rejoindre les aires latérales, sur lesquelles elles se prolongent et forment des sillons courbes, parallèles, à convexité tournée vers le manteau.

Les divergences de descriptions et les différences d'habitat me font supposer qu'il y a en réalité deux espèces très voisines, l'une de l'Amérique Sud-orientale (Brésil, Argentine, etc.); l'autre serait de l'Amérique Sud-occidentale (*Pérou*, etc.). L'espèce orientale aurait les écailles du manteau plus petites (elles sont microscopiques sur mon échantillon).

HADDON (*Challenger Rep., Polyplac.*, p. 15, 1886) a nommé cette espèce *boogii*, parce qu'il y avait un *Chiton roseus* Blainville antérieur au *Chiton roseus* Sowerby. THIELE adopte cette façon de voir. PILBRY s'insurge contre ce procédé et écrit : «There is not the shadow of an excuse for the change of name made by HADDON, as BLAINVILLE's prior. *C. roseus* belongs to a genus universally admitted to be distinct.»

L'espèce de DE BLAINVILLE est un *Acanthochites*. Or le genre *Acanthochites* a été établi par RISSO en 1826. Lorsque SOWERBY a nommé son *Chiton roseus* en 1832, il était déjà certain qu'il n'appartenait pas au genre renfermant l'espèce de DE BLAINVILLE, et le fait que le *roseus* Sow. appartient au genre *Ischnochiton* créé par GRAY en 1847, et non au genre *Chiton*, ne change rien à cette constatation. Le nom de SOWERBY doit donc être conservé.

STENOPLAX PURPURASCENS C. B. Adams.

PILSBRY indique comme habitat de cette espèce : «*Jamaica* (Adams); *Key West, Florida* (Hemphill; Rush.)».

J'ajouterai *Cuba*, où elle a été récoltée par M. DE BOURY, l'érudite monographe des Scalaires.

LILOPHURA HIRTOSA Péron.

J'ai remarqué sur un spécimen fortement érodé de *Liolophura hirtosa* Péron un singulier mode de réparation de la coquille. On a déjà signalé que lorsqu'une partie du manteau était abîmée par accident, l'animal la recouvrait d'écailles plus petites et plus nombreuses que les écailles normales disparues. Dans ce spécimen que je possède, ce sont les valves mêmes qui ont été détruites en partie par érosion. L'ancienne a remplacé les parties manquantes, entre les valves et sur toute leur largeur, par des séries d'écailles analogues à celle du limbe, mais plus petites.

CHITON LAMYI Dupuis.

Cette espèce est très voisine du *C. peregrinus* Thiele et n'en diffère que par le détail de la sculpture des valves antérieure et postérieure. La radula est analogue, bien que le fragment que j'ai pu examiner présente de légères discordances avec le dessin de THIELE. Voici, en somme, les différences : l'espèce de THIELE est de l'Afrique du Sud; le *Lamyi*, de la Mer Rouge et golfes voisins. La sculpture des valves I et VIII est tuberculeuse dans le *peregrinus*, rayonnante ou réticulée dans le *Lamyi*. Les valves intermédiaires dans le *Lamyi* ont parfois leurs plaques d'insertion plurifissurées, ce que le *peregrinus* ne présente pas, d'après THIELE. Des

récoltes plus complètes et de localités intermédiaires nous amèneront probablement au résultat suivant :

Chiton Lamyi Dupuis, forme typique. Valve antérieure à sculpture nettement et régulièrement formée de côtes rayonnantes, non anastomosées entre elles.

Var. *reticulatus* Dupuis. Les côtes n'anastomosent entre elles, donnant un ensemble sculptural réticulé, moins accusé et moins saillant. Dans une forme extrême, la sculpture devient complètement obsolète.

Var. *peregrinus* Thiele. Les côtes, coupées probablement par des lignes d'accroissement, sont découpées en granulations irrégulières.

Voici quelques détails complémentaires sur cette espèce :

La côte postérieure des aires latérales, chez presque tous les exemplaires examinés, offre une succession régulière de taches claires alternant avec des taches foncées.

Chez les deux exemplaires que j'ai désarticulés, voici le nombre des fissures dans les plaques d'insertion :

Exemplaire A : valve antérieure, 11; valves intermédiaires, 1 de chaque côté, sauf la 7^e qui en a deux à droite; valve postérieure, 13.

Exemplaire B : valve antérieure, 11; valves intermédiaires, 1 de chaque côté, sauf la 4^e qui en a deux à droite; valve postérieure, 17.

Les dents sont assez obtuses et finement pectinées.

Il y a donc chez cette espèce tendance au type radsioïde comme chez le *Ch. virgulatus* et le *Ch. marquesanus*.

Le manteau est couvert d'écailles grandes, convexes, arrondies à leur bord libre, un peu anguleuses au bord opposé, et paraissant finement granuleuses au microscope.

Le manteau présente une alternance de bandes claires et de bandes foncées irrégulières.

Chez un exemplaire, les écailles détruites en partie par un accident ont été remplacées par des écailles beaucoup plus petites.

Je n'ai trouvé la forme typique que chez un exemplaire que m'a procuré M. GÉRET parmi des coquilles de la Mer Rouge, sans localité précise. Tous les exemplaires récoltés par le D^r JOUSSEAUME appartiennent à la variété *reticulatus*.

ACANTHOCHITES DAKARIENSIS Rochebrune.

J'ai examiné le spécimen type de DE ROCHEBRUNE (*Bull. Soc. Philom. Paris*, 1880-81, p. 116; *Journ. de Conchyl.*, 1881, p. 44). Comme cer-

taines valves sont en assez mauvais état, je ne me suis pas risqué à le désarticuler, et pour me prononcer avec certitude il me faudrait posséder d'autres exemplaires de *Dakar*. Mais il ne me paraît pas différer de l'*Acanthochites garnoti* du Cap. A l'intérieur des valves, néanmoins, les taches brun-foncé que présente le *garnoti* ont une tendance à disparaître chez le *dakariensis*.